

# Construire sur un terrain agricole : réglementations et démarches liées à l'urbanisme

## Objectifs

Connaître et comprendre les différentes réglementations liées à la construction sur un terrain agricole et les démarches à entreprendre

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

Notions sur les documents d'urbanisme qui régissent les règles de construction  
Les différents types d'autorisation d'urbanisme,  
Les possibilités de construction et installation sur l'espace agricole  
Le contenu de la demande d'autorisation de construire en zone agricole  
Volet réglementaire et administratif : instruction, décision, recours  
Bilan et évaluation de la formation

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Présentation orale et PPT, questions réponses, échanges à partir des cas concrets des stagiaires

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**09 nov 2023**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Communautés de Communes Volvestre, 34  
avenue de Toulouse  
31390 Carbonne

Jacqueline Bessettes, Responsable Service Urbanisme  
Chambre Agriculture 31

## Partenaire(s)



## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ / Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Haute-Garonne

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/11/2023

## Tarifs

Coût de la formation : 238€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible), Pôle Emploi. Non éligible, nous contacter.

## Plus de renseignements

Camille Leuret, responsable de stage  
adear31@fadear.org

ADEAR 31

21 rue de la République

31270 Frouzins

06 42 29 82 06

Formation portée par l'ADEAR LR, N°OF :

91 30 02 803 30

En cas de situation de handicap, nous contacter pour envisager ensemble les adaptations possibles à mettre en place.

**Taux de satisfaction** : %

Les midis : repas tiré du sac



**Modalités d'accès** :